

Marie Moret à Sophie Quet, 3 octobre 1898

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation3 p. (478r, 479r, 480v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Sophie Quet, 3 octobre 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53363>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 octobre 1898](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Quet, Sophie](#)

Lieu de destination 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Remercie Sophie Quet de sa lettre du 1er octobre 1898. Même s'il a déjà gelé à Guise, Marie Moret ne souhaite retourner à Nîmes qu'après avoir effectué des changements dans l'appartement [au 14, rue Bourdaloue], dans le but d'aménager un nouveau cabinet de travail tranquille : tous les meubles de la chambre de Sophie Quet sont à mettre dans l'actuelle salle à manger, près de la cuisine ; la salle à manger est à transporter dans l'actuelle chambre d'Émilie Dallet et l'actuelle chambre de Marie-Jeanne Dallet devient le salon. Les chambres d'Émilie et de Marie-Jeanne Dallet occuperont les actuels salon et cabinet de travail. Le cabinet de travail de Marie Moret sera installé dans l'actuelle chambre à coucher de Sophie Quet. Demande à Sophie Quet les désagréments éventuels qu'elle avait dans sa chambre : présence de souris ou rats, bruits gênants, possibilité de feu dans la cheminée en cas de mistral...

Mots-clés

[Déménagement](#), [Économie domestique](#), [Habitations](#), [Météorologie](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)

Lieux cités [Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère 3 octobre 1788

Ma chère Sophie

Je vous remercie de votre lettre du 1^{er}.
Nous avons raison de penser qu'il com-
mence à ne pas faire chaud dans
notre pays. Il a déjà gelé, le nuit.
Cependant, avant de décider notre
retour à Nîmes, je voudrais qu'on
puisse opérer dans l'appartement des chan-
gements qui m'assurent plus de tran-
quillité dans le cabinet de travail ; et
pour cela, j'ai besoin, ma chère Sophie,
de renseignements que nous pourrez
me donner.

Voici les changements que je désire-
rais : Le lit, le commode et tous les
meubles enfin de la chambre où vous
couchez seraient transportés dans le
style à manger actuelle. Nous seriez là
avec l'entrée de notre cuisine. Vous auriez

toutes vos affaires sous la main et soi^{ez} aussi intimement chez vous que nous l'étions dans notre chambre actuelle.

Notre salle à manger serait trans-
portée au bout de la cuisine dans ce
qui est aujourd'hui la chambre de M^{me}
Dallet. Et, pour y aller, on passerait
par ce qui est aujourd'hui la chambre
de Mademoiselle Dallet et qui deviendrait le
salon. Il y a une porte ouvrant
sur le vestibule de l'escalier.

Les chambres à coucher de Madame
et de Mademoiselle Dallet occuperaient
l'emplacement actuel du salon et du
cabinet de travail.

Et mon cabinet de travail serait
installé dans la chambre où nous couchons
présentement, ma chère Sophie, et où je
pense que la tranquillité serait plus grande.
Mais il peut y avoir, dans l'occupa-

tion de la chambre des inconvenients que nous avons pu apprécier; et c'est cela que je vous prie de me dire. Ainsi : N'y a-t-il pas des bruits gênants, lesquels ?

N'y a-t-il pas des souris, des rats, d'où viennent-ils ? tout-ils des dégâts dans la chambre ?

Quand le Mistral souffle, peut-on faire du feu, tout de même dans la cheminée ?

Enfin, vous ne obligerez en me disant tout ce qui peut être désagréable dans cette chambre ; et si vous me remercier à l'avance de nos renseignements.. Je vous envoie une enveloppe toute prête pour votre réponse.

Agriez, chère Sophie, le meilleur bonjour de toute la famille

M. Godin